



**DIRECTION**  
**FÉDÉRALE COLLÉGIALE**

**FSGT** *Fédération Sportive  
et Gymnique du Travail*

**ESTIVALES**

Compte rendu de réunion  
OBJET : Estivales 2019  
24 au 28 juin 2019, Apt (84)

**Participant.e.s** : Emmanuelle Bonnet Oulaldj, Mohamed Boudelia, Lynda Bouzid, Benjamin Chevit, Anouk Chutet, Michel Canillot, Michel Crémonesi, Joël Courtet, Mohammed Debbouza, Bernard Delgado, Michelle Delgado, Thomas Fontenelle, Baptiste Gouillat, Danielle Gozin, Alexia Marandel, Abdenor Medjdoub, Janine Moustard, René Moustard, Mélanie Piéters, Thomas Valle.

### **Estivales 2019 : formation des animateur.trice.s de la vie associative**

Tout en contribuant à alimenter le projet de la FSGT, les Estivales sont conçues comme un temps de formation des dirigeant.e.s FSGT alliant analyse de la société, de la vie associative et du sport, et expériences de la FSGT. Les Estivales réunissent chaque année 20 à 30 personnes issues des clubs, des CFA, des comités, du siège fédéral, des militant.e.s bénévoles et salarié.e.s, etc.

Elles sont ouvertes à toutes et tous. Tous les participant.e.s aux Estivales viennent avec leur propre expérience et situation pratique, qu'elle soit celle d'un club, d'un comité, d'une activité, d'un domaine ou chantier FSGT.

Cette année, la problématique centrale était : « **Dans un contexte économique, social et sportif de plus en plus libéral et dans la perspective des JOP 2024 en France, quel projet de la FSGT à l'aune de ses 90 ans ?** » L'objectif pour les participants était, à 5 ans de Paris 2024 et des 90 ans de la FSGT, de prendre le temps de confronter théorie et pratique, analyse et prospective, pour :

- 1) s'appropriier le contexte actuel de la société et des mouvements sociaux (pages 2 à 3) ;
- 2) actualiser le rapport de la FSGT aux Jeux Olympiques et l'Olympisme (pages 4 à 5) ;
- 3) en tirer des enseignements pour le projet de la FSGT (pages 5 à 8).

Une synthèse, ainsi que les contributions des participant.es sont disponibles page 9.

## 1) S'approprier le contexte actuel de l'état de la société et des mouvements sociaux

En appui sur deux supports vidéos "J'veux du soleil" de François Ruffin et Gilles Perret et un témoignage de Gaël Giraud, économiste en chef de l'Agence Française de Développement (AFD), les participant.e.s se sont confronté.e.s à l'analyse du contexte social actuel en le mettant en relation avec le sport, les milieux populaires et la FSGT.

À travers le mouvement des gilets jaunes relaté en partie dans le film "J'veux du soleil" et l'analyse d'un économiste sur la fragilité du système bancaire et la crise climatique, les groupes ont insisté sur l'urgence de la situation dans laquelle se trouve des millions de personnes en France notamment en faisant le parallèle avec un "système" financier qui protège une partie infime de la population et qui est protégé. Dans ce contexte, quelles conséquences pour la FSGT et quel rôle doit-elle jouer ?

**Le film "J'veux du soleil"** part à la rencontre de gilets jaunes sur les ronds points et à leur domicile. On y voit des couples et célibataires, personnes âgées et jeunes dans une situation extrême de précarité, et ce malgré des emplois. L'organisation de la vie familiale, le coût du transport rend parfois l'accès à un emploi stable quasiment impossible. Dans le même temps, "J'veux du soleil", en référence à la chanson du groupe "Au petit bonheur", est un cri du cœur lancé par une des protagonistes du film, une jeune femme qui ne s'en sort pas. On y voit également beaucoup de solitude, renforçant ainsi la souffrance de la précarité. Dans le même temps, les actions de solidarité rendent le sourire, la joie et l'envie d'espérer.

L'échange entre les participant.e.s a d'abord permis à chacun.e de s'exprimer sur le mouvement des gilets jaunes. Les avis ou sentiments sont parfois différents. Certains estiment qu'il s'agit d'un mouvement social unique auquel la FSGT doit s'intéresser, le seul qui ait permis de faire reculer le Président de la République sur les politiques d'austérité, et d'autres que les gilets jaunes expriment une diversité trop importantes d'opinions et qu'ils ne sont pas en mesure de s'organiser comme le font les syndicats. Mais au delà de ces divergences de vues, tout le monde s'accorde sur la nécessité d'analyser la situation des milieux populaires à l'aune de mouvements comme celui là.

Ces personnes sont-elles dans les clubs FSGT ? On sait que la précarité est un des premiers frein d'accès aux pratiques sportives.

**La conférence de Gaël Giraud ([wikipédia ici](#))** explique en quoi l'accumulation de la dette privée (ménage et entreprises non financières) est un piège de la mécanique du taux d'intérêt, qui bloque par ailleurs l'investissement des entreprises. Cela présume d'une crise majeure à venir, et de la faillite bancaire. Si les autorités publiques décident de sauver les banques aux frais du contribuable, comme cela s'est déjà produit en 2008, alors la crise sociale sera décuplée. C'est un cercle vicieux. L'État s'endette pour sauver les banques, et la dette publique explose avec pour conséquences des coupes budgétaires et un démantèlement du service public.

Pourtant, des choix politiques sont possibles pour mettre fin au chantage des banques. Il suffirait notamment de séparer les secteurs dépôt et secteur spéculation (crédit). Cette opération constituerait un effet de levier intéressant. Mais l'Europe de la finance n'est pas prête à bouger pour faire face à la catastrophe écologique car cela leur demanderait de remettre en cause le modèle libéral qu'elle a mis 30 ans à bâtir (absence de l'autorité publique, dérégulation, démantèlement du Service public, etc.).

Lors de la crise de 2008 et pour sauver les banques, la Société de financement de l'économie française (SFEF) a été créée. C'est une société de droit privé qui a emprunté sur le marché financier à faible taux (avec la garantie publique) et a prêté ensuite aux banques. Il pourrait être décidé de faire la même chose, non pas pour financer les banques mais pour financer la transition écologique. Une seconde option serait de renégocier via l'Europe le calcul du déficit public, soit la fameuse règle des 3%. Une troisième option serait la création monétaire par la Banque Centrale Européenne (BCE), par exemple en titrisant les investissements verts, et en rachetant les créances des banques en lien avec de tels investissements. Mais pour la BCE il en est hors de question au prétexte que la politique monétaire ne doit pas privilégier un secteur particulier, du type des investissements verts, mais plutôt aller dans un sens commun et l'intérêt général. Ce qui est un non sens car la transition écologique est un défi à l'échelle de l'humanité donc relève évidemment de l'intérêt général.

Gaël Giraud insiste sur la nécessité de changer de mode de vie, et comment les "élites" ou "institutions" doivent changer de paradigme.

Les échanges en groupe permettent d'insister sur les points suivants :

- Deux dimensions importantes indissociables : l'état du marché financier et la situation de crise écologique.
- Sauvetage des banques par les contribuables en 2008 visant à mutualiser les pertes et privatiser les gains. Aucune décision en ce sens pour les services publics, alors que des choix politiques sont possibles.
- Risque d'une nouvelle crise majeure sur les marchés financiers qui laisserait beaucoup de gens sur le côté. Le lien est fait avec le mouvement des gilets jaunes et les témoignages de grave pauvreté et précarité.
- Non volonté du marché de s'emparer de la question écologique et de remettre en cause un système qui s'est construit sur plusieurs années.
- Agir individuellement ne sera pas suffisant : il y a une forme de culpabilisation et de report de la responsabilité sur les individus par les sociétés privées.
- Il faut apprendre à recréer du commun, et redéfinir les services publics qui répondent aux besoins de la population.

### **Quel rôle de la FSGT sur ces questions ?**

La FSGT est interrogée par cette urgence : quelles ruptures la FSGT peut-elle enclencher dans son projet pour sortir de l'urgence ? Dans un premier temps, il apparaît essentiel, pour les "ancien.ne.s" comme pour les "plus jeunes" dans l'organisation FSGT de continuer à décrypter le monde et à vulgariser les connaissances, et contribuer à une lecture politique de la société. Ensuite, il s'avère nécessaire d'aborder également le problème sous l'angle écologique au sens large du terme : social, économique et environnemental.

La FSGT doit rester une fédération qui résiste aux politiques néo-libérales du gouvernement en matière de sport, et agir dans ce sens partout où elle le peut. La transformation du CNDS peut en être un outil.

Cela interroge notamment le projet fédéral sur la question de la transition écologique (au sens de la survie de l'Humanité), qui aujourd'hui ne s'inscrit pas de manière explicite dans le projet fédéral, même si c'est une thématique qui commence à faire son chemin. Par exemple, sur la mutualisation, on peut faire des choses novatrices. Aujourd'hui, sur les questions d'achats par exemple, la FSGT dans son ensemble repose sur un système marchand très classique qui en favorise pas les productions locales. La question de la cotisation, en tant que droit d'usage, gratuité, communs, etc. est également posée.

## 2) Actualiser le rapport de la FSGT aux Jeux Olympiques

Les travaux sur la thématique d'une part de l'Olympisme et d'autre part des Jeux Olympiques ont commencé par une intervention de René Moustard sur le lien entre FSGT et Olympisme.

L'intervention de René Moustard s'est centrée sur une partie seulement de l'histoire permettant de comprendre le rapport de la FSGT à l'Olympisme, voire aux Jeux Olympiques et redonnant des clés de compréhension sur les origines de l'olympisme.

- **Origines de l'olympisme** : Aujourd'hui, nous parlons beaucoup des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP), mais on ne parle pas de l'olympisme qui est une conception philosophique du baron Pierre de Coubertin. Homme de la fin du XIX<sup>ème</sup> caractérisé par son aristocratie, il est influencé par l'empire colonial et le milieu bourgeois. Il est par ailleurs marqué par la commune de Paris, qui pour lui représente un danger. Il est important d'avoir en tête ce contexte pour comprendre que les JO n'ont pas été créés à n'importe quel moment. Le sport à l'époque est marginal, et Pierre de Coubertin veut la paix sociale à travers le sport. La charte olympique est rédigée de manière à éduquer la jeunesse par le sport pour construire un monde meilleur. Elle fait par ailleurs référence à la non discrimination, au sport amateur, à l'honneur, etc. Cette charte a évidemment été bafouée sur certaines éditions (Jeux de Berlin par exemple).

- **Rupture dans les années 80** : Jusqu'au début des années 80, la référence à l'amateurisme et au professionnalisme structurait les jeux. Pendant la guerre froide, le mouvement olympique bien que se revendiquant apolitique joue pour la paix (Helsinki 56) et bataille contre l'apartheid sud africain (exclusion de l'Afrique du Sud). Mais en 1980, Juan Antonio Samaranch devient Président du CIO et le Congrès de 1981 va décider d'une réécriture de la Charte. C'est l'abandon de l'amateurisme, et l'ouverture aux sponsors, aux droits TV ouverts au marché dans le cadre de la mondialisation. Dès 1976 après Montréal, la légitimité des JO est remise en question. L'Équipe questionne l'existence même des JO en Une.

Les JO de Los Angeles en 1984 marquent la rupture, avec une privatisation des JO pour la première fois (car la ville ne voulait pas payer). Par exemple, des entreprises payaient pour le parcours de la flamme olympique « devant chez soi ».

Pour autant, le défilé d'ouverture des JOP reste un moment universel où tous les pays du monde se retrouvent et sont reconnus.

- **Rapport FSGT, Olympisme et Jeux Olympiques** : La FSGT s'est toujours sentie concernée. Elle a par exemple utilisé les résultats de la France aux JO pour analyser l'état du sport français, et formuler des revendications. Dans les années 50, elle a organisé un travail sur l'olympisme.

Des années 1970 à 1995, la FSGT s'est engagée dans l'action en faveur des JO, car elle se reconnaît dans les valeurs humanistes de l'olympisme. Il faut faire vivre l'olympisme. La FSGT s'appuie sur la charte, et le principe de non discrimination, pour faire reconnaître les sportifs non raciaux sud africains et les palestiniens (1981).

En pleine guerre froide, la France a eu du mal à se positionner à l'égard du boycott appelé par les américains pour les Jeux de Moscou de 1980. La FSGT, contrairement aux autres fédérations, a pris position pour participer (défense de la présence des JO partout dans le monde). La FSGT a réussi à rassembler 50.000 signatures sur une pétition déposée au CIO. Le CIO n'a pas cédé et les JO ont eu lieu. La FSGT n'a jamais appelée à boycotter les JO quelque soit le contexte, à Montréal en 1976 (boycott de certains pays africains), ni à Los Angeles en 1984 (par l'URSS notamment).

En 1972, un groupe de travail FSGT est parti étudier les JO de Munich. Malgré l'attentat les Jeux se sont poursuivis (24h d'arrêt). La FSGT a également beaucoup avancé sur la distinction entre sport de haut niveau et sport de haute performance (développement de l'humain et non seulement du sportif). Elle a notamment mis le doigt sur le fait que la structuration sport de masse / sport élites n'était plus opérante pour expliquer le sport de haute performance (alors que les fédérations françaises restaient sur cette conception).

Le rapport entre les JO et les travailleurs : la période 80 – 90 a engendré certaines critiques (quel lien entre les travailleurs et les « élites » sportives) qui vont aux JO ? Dans notre histoire, agir sur les grands événements a entraîné une reconnaissance de la FSGT au sein du mouvement sportif (tournoi international de gymnastique par exemple).

### Et aujourd'hui ?

Selon René Moustard, l'intérêt pour les Jeux Olympiques a diminué de la part de la FSGT. Il n'y a plus de questions structurantes autour des JO pour la FSGT depuis les années 2000. Qu'est ce qu'on a compris ? En quoi ça m'interroge ? Y a-t-il une raison de fond de s'intéresser à cette question au-delà du fait que la France accueille les jeux en 2024 ?

Suite à cette introduction, les participant.e.s ont travaillé en groupes et exprimé des remarques ou interrogations :

- D'ici les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris, certains insistent pour que la FSGT se questionne sur les enjeux actuels. A noter que la moitié des participant.e.s aux Estivales s'était plutôt positionnée pour les JOP et l'autre moitié contre les JOP. Le comité de Seine-Saint-Denis est engagé depuis le début de la candidature pour que la FSGT trouve sa place dans ces jeux. D'autres pensent au contraire que ça n'est plus une priorité pour la FSGT, les JOP étant aujourd'hui trop en décalage avec le sport amateur et populaire. D'autres enfin pensent que la FSGT doit œuvrer pour que les JOP à Paris ne se tiennent pas...
- Dépasser la situation pour ou contre. Définir un point de vue commun et original mêlant les différentes visions.
- Le contexte politique se prête à clarifier le concept d'olympisme et mettre en avant les valeurs de l'olympisme pour faire contrepoids aux dérives. Le rassemblement multisports méditerranéens (R2M) peut être l'occasion de le faire. Dans ce cadre, la FSGT peut notamment s'appuyer sur les valeurs de l'Olympisme et la perspective de Paris 2024 pour défendre la situation des migrant.e.s.
- Coopérer davantage avec le SNEP (syndicat des profs d'EPS) sur ces enjeux.
- Si aujourd'hui se questionner sur les JO ne va pas de soi (depuis 2010), dans le passé les JO ont été structurants (international). Pourquoi ne pas créer un collectif sur les jeux ou l'olympisme ou la performance / compétition ?
- En appui sur l'intervention de René Moustard, il est à noter que le CIO a au fil des années renforcé sa position vis-à-vis des États, mais s'est soumis dans le même temps aux multinationales.

### 3) En tirer des enseignements pour le projet social, économique et sportif de la FSGT

En appui sur un arpentage (technique de lectures partagées) de 16 articles du numéro "Pair-formance" de la revue Contrepied (éditée par le centre EPS et société) et d'une vidéo du comité 93 sur la compétition, les participant.e.s ont essayé de s'approprier les concepts de performance et de compétitions dans leur complexité et richesse.

## Penser la performance au service de l'émancipation

La performance recouvre ainsi plusieurs dimensions et prend en compte d'autres critères d'évaluation que le résultat. Pour autant, il n'est pas facile de prendre en compte les multiples dimensions de la performance à la FSGT.

Plusieurs constats ou éléments de définition de la performance pour toutes et tous ressortent des travaux :

- Plus on approche des JOP 2024, plus la notion de performance va être réduite aux médailles. Comment faire contrepoids à ce « rouleau compresseur » ?
- La performance est généralement associée à la compétitivité. Mais elle peut être envisagée sous l'angle de la performance éducative et être facteur d'émancipation de l'individu. D'où la nécessité de la démocratiser.
- Il existe beaucoup de suspicions autour de la notion de performance dans le monde de l'EPS, du sport et de l'éducation populaire. Elle serait forcément synonyme de violence, de concurrence, de sélection. La performance aujourd'hui est très connotée comme l'incarnation de l'ultra-libéralisme. Il faut distinguer la visée performative pour être dans la performance. Or, la compétence est avant tout un indice de compétence, d'adaptation et d'apprentissage. Selon le linguiste Noam Chomsky : les compétences se manifestent par des performances qui en sont la concrétisation. Le développement des performances sur un temps plus ou moins long est donc le principal marqueur d'un apprentissage.
- La performance sportive est la manière dont un.e pratiquant.e va trouver des solutions, innover, pour jouer, progresser, gagner ou réussir. C'est la nécessité de se transformer et se confronter à son environnement, qui impose d'innover. C'est toute la natation de Raymond Catteau, par exemple. La performance doit être associée au progrès. C'est un moyen mais également un but. C'est un enjeu d'émancipation du sportif, l'apprentissage passe par la recherche d'autres solutions à des situations de jeu. C'est tout le sens de la situation "l'adversaire est l'ami qui me fait progresser", en poussant le joueur à trouver des alternatives.
- 3 niveaux de performance : performance du dehors : mesure objective (résultat, temps), effets ; performance du dedans : versant subjectif de la performance : émotions, sensations ; performance incarnée : la performance résulte des capacités d'adaptation de son corps (soit innée soit acquise).

## Poursuivre le travail sur la compétition pour toutes et tous

La stratégie du comité 93 visant à développer une compétition source d'émancipation se traduit concrètement par des initiatives (colloques, soirée des champions, organisation de compétitions locales et nationales..) et des moyens (achat matériel, communication, forces humaines salariées...).

Cette stratégie s'inscrit dans un processus de plusieurs saisons : théorisation de la compétition, élaboration d'un cadre de référence, valorisation des champions, investissement de matériel, forces humaines salariées déployées sur les compétitions et suivi des commissions départementales pour créer des nouvelles formes de pratiques compétitives, valorisation de la compétition internationale et communication externe et interne à l'occasion des 50 ans du comité.

Ce travail a des effets sur l'engagement des clubs et renforce la visibilité. Cependant, il y a un déficit de relations entre les CFA et le comité, ce dernier estimant que les CFA sont davantage sur la gestion que sur le développement.



Deux types de réactions se sont manifestés lors des travaux de groupes sur la stratégie du comité 93 :

- La stratégie est perçue comme élitiste et comme une passerelle vers les fédérations délégataires.
- La stratégie du comité encourage une compétition accessible à toutes et tous, en appui sur les valeurs FSGT de non exclusion, de plaisir, etc. Elle permet de répondre à une diversité de besoin des pratiquant.e.s.

Cela interroge évidemment nos pratiques compétitives, mais également non compétitives. Comment recréer de la performance qui contribue de l'émancipation ? Quelle est la réalité des contenus dans les clubs ? Quelle place de la performance dans la vie associative ?

La capacité de la FSGT à pouvoir modifier les règles est un atout considérable pour proposer des formes de compétitions ludiques. Avoir toutes les formes de compétition permet de répondre aux besoins de nos pratiquant.es même si ces derniers évoluent.

Comment faire évoluer la compétition ? Quelle prise en compte au niveau fédéral sur ces questions ? La dimension « intra » de la performance n'est pas prise en compte aujourd'hui dans les épreuves fédérales.

Un important travail est en cours au sein du domaine des activités : la journée inter-CFA a montré que des compétitions innovantes existent toujours en FSGT, mais il faut créer davantage de liens avec les comités qui eux aussi innove. Par exemple, dans le Rhône il y a deux types de compétitions de foot à 7 auto-arbitré : en championnat et en loisir sans classement.

Des pistes sont évoquées :

- Choisir des épreuves fédérales expérimentales pour en faire un laboratoire de travail collaboratif, et travailler (vraiment) le contenu de nos compétitions pour avoir une offre différente.
- Décider d'une enveloppe budgétaire pour valoriser les épreuves fédérales. Pour le moment, il y a un décalage entre la volonté et les moyens. Le comité 93 décide d'une enveloppe conséquence notamment dans l'achat de matériel adapté.
- Continuer à communiquer, notamment avec l'outil vidéo pour mettre en avant les compétitions.
- Renforcer le travail avec les comités, aujourd'hui ce travail sur les contenus des activités se limitent au CFA. D'où la nécessité de renforcer les Espaces Fédéraux Territoriaux (EFT)... On a bien vu l'élan nouveau donné aux fédéraux de ski parce que les comités (spécifiquement le 38) se sont investis dans un travail de coopération avec la CFA.
- Continuer à tirer les fils de la conception omnisport qui n'est pas assez mise en œuvre dans nos activités.

## **Répondre au plus près des besoins de la population**

En complément de l'ensemble du programme des estivales, cette séquence s'est appuyée sur les documents produits par un Espace Fédéral Territorial en Île-de-France ainsi que les dossiers de Sport et plein air sur l'analyse de la gouvernance du sport.

Rappel de la démarche des EFT : Un travail de diagnostic de nos activités et des besoins de la population a abouti à des actions précises pour les activités foot et escalade et sur des pistes de travail encore à concrétiser pour la natation, la gymnastique, l'athlétisme. Le but étant de

répondre au mieux aux besoins de nos clubs et pratiquant.es et construire avec eux les réponses à apporter. Mais aujourd'hui, une autre problématique transversale émerge autour de la question des forces humaines (ce travail est beaucoup impulsé avec les salarié.e.s des comités d'Île-de-France) : qui pour mener les politiques de développement du sport populaire à la FSGT ? Faut-il des forces humaines salariés ? Avec quelle fiche de mission ? Quel rôle jouent les bénévoles ?

Qu'est ce que le développement des activités à la FSGT ? Que doit-on poursuivre ? Que doit-on impulser ? Des éléments ont été identifiés permettant le développement du foot, puis d'autres activités compétitives (gymnastique, athlétisme, natation) organisées en inter-comités. La méthodologie utilisée est la même que celle du foot : analyser l'évolution des effectifs et en comprendre les raisons.

La nouvelle gouvernance du sport s'inscrit dans la suite de la libéralisation des services publics, avec comme conséquence le développement d'un sport à deux vitesses :

- Le sport pour tous, qui est menacé par la casse du service public ;
- le sport pour soi, qui va bénéficier aux personnes qui en ont les moyens.

Cette dernière vision est assumée par le ministère, avec l'objectif de développer le nombre de pratiquant.e.s quelque soit le lieu de pratique. La vie associative n'est pas une priorité.

### **Des facteurs et stratégies de développement :**

- Nécessité d'avoir une structure fédératrice (commission, EFT...)
- Rôle du/des salariés des comités ; mutualisation entre comités ;
- Le coût de la pratique ;
- L'offre de formation ;
- Aller à la rencontre des anciens clubs ;
- Le positionnement des 2F centré sur les JOP et la haute performance ;
- L'attractivité de nos compétitions (ex FFG 2024) ;
- La bonne relation fédéral / local ;
- Les pistes pour développer la gymnastique : les pratiques innovantes (parkour), qui répondent aux besoins (baby gym, GE ; santé), repenser le contenu de nos compétitions.
- Informatiser et moderniser nos calendriers ;
- Là où on se développe c'est là où nous affirmons nos spécificités.
- Notre vie associative est une force, à l'image du développement spectaculaire de la section adultes de l'AS Drancy (70 animateurs et animatrices bénévoles pour 500 pratiquants). la cotisation est de 60 euros pour une pratique possible de 17 activités. C'est l'enjeu de la responsabilisation et de l'autonomie.

### **Trois axes de développement :**

- Travailler en réseau et localement. Être dans l'entraide et la solidarité. Partir du local avec une politique volontariste. Quelle taille pertinente (région = pas nécessairement), mutualisation des expériences, forces humaines, ressources. s'appuyer sur l'expérience de l'EFT IDF.

- Revendiquer, informer, partager : à l'image de la démarche de l'AG ou de ces Estivales. La formation à la compréhension du contexte sportif et politique des animateurs et animatrices de la vie associative est essentielle.

- La priorité est de renouveler nos contenus, faire vivre des spécificités.



## 4) Synthèse des travaux

Chaque participant.e était invité à faire la synthèse des enseignements qu'il ou elle a retenu :

- L'introduction et la problématique posée : "*Dans un contexte économique, social et sportif de plus en plus libéral et ds la perspective des JOP 2024, quel projet de la FSGT à l'aune de ses 90 ans ?*" a permis de bien poser le cadre la réflexion des Estivales. Tous les participant.es ont approuvé ce format visant à prendre du recul et entrecroiser analyse politique de la société et expériences FSGT. Les contenus ont été riches, complémentaires et adaptés à tout le monde.
- Comprendre, revendiquer, fédérer : faire de plus en plus politique. Les Estivales ont mis au cœur l'analyse du contexte politique, **c'est essentiel en matière de formation des dirigeant.e.s**, pour ne pas tomber dans l'écueil de la seule gestion. Aborder les travaux par le film sur les Gilets Jaunes et la conférence sur le système bancaire était très pertinent pour comprendre comment le système est organisé pour que la situation ne change pas, voire s'aggrave. L'enjeu de faire pratiquer des personnes éloignées de la pratique sportive est essentiel. Cela a permis de réinterroger le rapport de la FSGT avec les milieux populaires. Les Gilets Jaunes sont l'incarnation d'un besoin grandissant des plus pauvres. Quelle signification en 2019 d'être une fédération de sport populaire ? D'autant plus dans un contexte de privatisation accrue du sport. C'est un problème de fond essentiel. Dans les 5 ans on doit avoir comme objectif de faire plier le gouvernement sur la gouvernance du sport.
- L'enjeu de la **transition écologique** doit être une priorité, pour toute organisation.
- Le travail sur la performance a permis d'appréhender autrement le rapport de la FSGT. **Cultiver la performance humaine**, ou comment les pratiquants trouvent eux-mêmes des solutions à un problème posé dans le jeu, est partie intégrante des clés de l'**émancipation** dans le sport.
- **Le travail sur nos contenus** afin de garantir une prise de conscience sur la nécessité de transformer les règlements, continuer à innover. Enjeu de confronter nos activités à des références théoriques, à l'image de la performance. Au cours de l'histoire de la FSGT il y a toujours eu un balancement entre la fédération qui fait du sport comme les autres ou inversement. Le travail actuel draine de la culture sportive FSGT.
- De vifs débats sur les JOP. La FSGT devra décider des priorités de travail. Reprendre en compte cette question en est-elle ? Le débat doit se poursuivre. Le **rassemblement multisports méditerranéen (R2M)** peut-être une opportunité de travailler ces questions. Certains prônent pour l'organisation d'un colloque.
- **Agir local, créer du réseau, de l'entraide, de la solidarité** est un enjeu de restructuration de la FSGT. Il faut retravailler sur un réseau de proximité et mener une politique volontariste qui part du local. Cela pose la question du territoire, de la taille pertinente.
- Ces estivales sont essentielles du point de vue de la formation politique des dirigeant.es ou animateur.trice.s de la vie associative. La prochaine étape pourrait consister à mieux les **formaliser dans un parcours de formation**, et d'augmenter le temps de travail individuel, et de prise de recul sur les acquis.

[Lire ici les contributions rédigées par les participant.e.s à l'issue des Estivales.](#)